

Assemblée Plénière du 21 septembre 2017

**Election du Président, du Vice-Président  
et des membres du bureau  
du Comité de l'Eau et de la Biodiversité de la Martinique**

L'An Deux Mille dix-sept et le jeudi 21 septembre 2017 à 14h30 s'est tenue à la salle Emile Maurice de l'ex hotel du Département à Fort de France, la première Assemblée Plénière du Comité de l'eau et de la Biodiversité de la Martinique.

**Membres présents :**

- Mme Maryse PLANTIN, représentant des Collectivités Territoriales,
- Mme Nadine RENARD, représentant des Collectivités Territoriales,
- Mme Marie-France TOUL, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Antoine VEDERINE, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Arnaud RENE-CORAIL, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Marcelin NADEAU, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Yvon PACQUIT, représentant des Collectivités Territoriales,
- Mme Patricia TELLE, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Victor CESAR, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Louis BOUTRIN, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Hugues COCO, représentant de la pêche maritime,
- M. Philippe GRAND, représentant les distributeurs d'eau,
- M. Eric BELLEMARE, représentant des consommateurs d'eau,
- Monsieur Maurice MONTÉZUME, représentant des pêcheurs en eau douce,
- Mme Marie-Jeanne TOULON, représentant une association agréée de protection de la nature et de l'environnement,
- Mme Marie BUISSON, représentant une association agréée de protection de la nature et de l'environnement,
- Mme Mathilde BRASSY, personnalité qualifiée,
- M. Guillaume VISCARDI, personnalité qualifiée,
- M. Jean-Raphaël GROS-DESORMEAUX, personnalité qualifiée,
- Mme Anne Lise TAILAME, personnalité qualifiée,
- Mme Céline ROSE, représentant des milieux socio-professionnels,
- Mme Nadine CHEVASSUS, DEAL Adjointe, représentant le Préfet de la Martinique,
- M. Michel HAAUY, représentant le Directeur de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,
- M. Michel PELTIER, Directeur de la Mer,
- M. Bertrand HATEAU représentant le Directeur de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt,
- M. François COLAS représentant le Directeur Général de l'Agence Française de Biodiversité,
- M. Benoit LOUSSIER, représentant le Directeur de l'Office National des Forêts (ONF),
- M. Emmanuel THOUARD, Délégué de l'IFREMER Antilles,
- Mme Marie-Michelle MOREAU, représentant la Directrice du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres (CELRL).

**Membres ayant donné pouvoir :**

- M. Charles JOSEPH ANGELIQUE, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Alex PAVIOT, représentant de l'agriculture,
- Mme Katarina BLUM, représentant une association agréée de protection de la nature et de l'environnement.

**Membres absents :**

- M. Charles-André MENCE, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. David ZOBDA, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Luc LEDOUX, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Alfred MONTHIEUX, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Eugène LARCHER, représentant des Collectivités Territoriales,
- Mme Nathalie GUILLIER-TUAL, représentant de l'industrie,
- M. Stéphane JEREMIE, représentant une association agréée de protection de la nature et de l'environnement,
- le Directeur de l'Agence Régionale de Santé, ou son représentant.

**Assistait de Droit :**

Mme Michela ADIN – Directrice de l'Office de l'Eau – ODE.

**Assistaient :**

M. Loïc MANGEOT – Directeur Adjoint de l'Office de l'Eau – ODE, Mme Gaëlle HIÉLARD, représentant de l'ODE, Christophe GROS Chef de pôle eaux et milieux aquatiques – P/EMA SPEB à la DEAL, Olivier BOURGEOIS Chargé de mission DCE et gouvernance de l'eau au SPEB- DEAL – Yvelise BARBOT assistante au SPEB-DEAL.

**Considérant** le code de l'environnement et notamment les articles L. 212-1, L. 213-13, L. 213-13-1, L. 371-3 et L. 652-3, et R. 213-50 et suivants,

**Considérant** le Décret n° 2017-401 du 27 mars 2017 relatif à la gouvernance de l'eau et de la biodiversité dans les départements d'outre-mer ;

**Considérant** l'arrêté du 14 avril 2017 relatif à la représentation des collectivités territoriales, des diverses catégories d'usagers, des personnes qualifiées et de l'administration de l'Etat aux comités de l'eau et de la biodiversité et à leur siège en application des articles R. 213-50 et R. 213-51 du code de l'environnement ;

**Considérant** la candidature des membres, le déroulement des élections et le résultat des votes comme suit :

POSTE	CANDIDATS	NOMBRE DE VOTANTS	SUFFRAGES	ELUS
Président	Marie-France TOUL	24	24 voix	Marie-France TOUL
Vice-Président	Marie-Jeanne TOULON	23	20 voix et 3 bulletins blancs	Marie-Jeanne TOULON
2 Membres élus du Bureau	Hugues COCO	23	22 voix et 1 bulletin blanc	Hugues COCO
	Antoine VÉDÉRINE	23	22 voix et 1 bulletin blanc	Antoine VÉDÉRINE

**Considérant** la désignation du Préfet de la Martinique des 2 représentants désignés par celui-ci au bureau du Comité de l'Eau et de la Biodiversité :

- le Directeur de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- le Directeur de l'Alimentation , de l'Agriculture et de la Forêt

Le Comité de l'eau et de la Biodiversité,

## D É C I D E

**Article 1 :** Madame Marie-France TOUL est élue à la majorité absolue, Présidente du Comité de l'Eau et de la Biodiversité de la Martinique ;

**Article 2 :** Madame Marie-Jeanne TOULON est élue à la majorité absolue, Vice-Présidente du Comité de l'Eau et de la Biodiversité de la Martinique ;

**Article 3 :** Monsieur Hugues COCO est élu à la majorité absolue, membre du bureau du Comité de l'Eau et de la Biodiversité de la Martinique ;

**Article 4 :** Monsieur Antoine VÉDÉRINE est élu à la majorité absolue, membre du bureau du Comité de l'Eau et de la Biodiversité de la Martinique ;

Ainsi délibéré et adopté par l'Assemblée Plénière en sa séance du 21 septembre 2017.

Pour le Préfet de la Martinique  
et par délégation  
La Directrice Adjointe de l'Environnement  
de l'Aménagement et du Logement

  
Nadine SHEYASSUS